

AVIS N° 125-2024 / DCBR / DG

TPBF 6,50% 2017-2027

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 31 juillet 2024, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2017-2027 » pour un montant global net d'impôt de 9 351 610 468 (neuf milliards trois cent cinquante et un millions six cent dix mille quatre cent soixante-huit FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 14 85 ; Fax : +226 25 33 14 83 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 19 juillet 2024

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement

et par Délégation


Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA

